Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 53/1962 (1962)

Artikel: Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la

Suisse romande et italienne

Autor: Mottaz, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-115003

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DEUXIÈME PARTIE

Conférence des chefs de Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et italienne

Retardée plusieurs fois pour des raisons qui tiennent à la surcharge d'occupations dont souffrent ses membres, la conférence romande des chefs de Départements de l'Instruction publique s'est réunie à Neuchâtel, le 5 septembre 1962. Présidée par M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat du canton de Vaud, elle a été reçue dans la salle des chevaliers par M. Gustave Clottu, conseiller d'Etat de Neuchâtel et conseiller national. Outre les Conseillers d'Etats membres de la conférence, MM. Oguey et Clottu, MM. Marcel Gross (Valais), Virgile Moine (Berne), José Python (Fribourg) et André Chavanne (Genève), qui assistait pour la première fois à ses délibérations, la conférence accueille les responsables des deux institutions qu'elle administre: les Etudes Pédagogiques (Annuaire de l'instruction publique en Suisse romande) et le Glossaire des patois de Suisse romande. Le hasard ayant voulu que des changements se fassent, cette année-ci, dans l'une et l'autre de ces institutions, le nombre des participants non membres de la conférence était particulièrement élevé, puisqu'il y avait, pour les Etudes Pédagogiques, le rédacteur sortant de charge, M. Georges Chevallaz, et le nouveau rédacteur désigné, M. Jean Mottaz; pour le Glossaire, l'ancien président de la commission philosophique, M. Robert Godel, et le nouveau, M. Jean Rychner. En outre, les Conseillers d'Etats de Neuchâtel, Genève et Vaud étaient accompagnés d'un de leurs proches collaborateurs: M. Edouard Bille, 1er secrétaire du département neuchâtelois, qui est le secrétaire de la commission du Glossaire, M. Marcel Monnier, secrétaire général du département vaudois, qui est secrétaire de la conférence, M. René Jotterand, secrétaire général du département genevois. Enfin, le rédacteur en chef du Glossaire, M. Ernest Schulé, assistait également à la séance. En revanche, le chef du département tessinois, le conseiller d'Etat Pino Cioccari, était excusé.

Après le salut du président et les paroles de bienvenue du maître de maison, s'ouvre la partie de la conférence consacrée aux Etudes Pédagogiques. M. Georges Chevallaz donne lecture de son rapport sur l'édition de 1961, qui contient des textes de Louis Meylan, J. A. Vouga, Paul Esseiva, Werner Uhlig, Claude Pahud; en plus, les habituels comptes

rendus, chroniques et notices bibliographiques. Alors que le budget prévoyait un déficit de 326 fr. 30, les comptes bouclent avec un bénéfice de 830 fr., si l'on ne tient pas compte des frais des illustrations hors texte. La conférence décide de prélever la somme nécessaire sur le solde créditeur; elle décide aussi d'augmenter le tirage de 1900 à 2200 exemplaires.

M. le Président dit à M. Chevallaz les remerciements de la conférence, non seulement pour son rapport et pour l'édition de 1961, mais aussi pour la manière éminente dont il s'est acquitté, pendant neuf ans, de sa tâche délicate de rédacteur en chef, témoignant d'une connaissance approfondie du mouvement des idées pédagogiques, ayant l'art de susciter les collaborations, le souci d'équilibrer les contributions des différents cantons, et donnant la preuve de son tact et de sa diplomatie à l'égard des auteurs,

chroniqueurs et correspondants.

La date tardive de la conférence a obligé la commission de l'annuaire à préjuger de sa décision et à désigner, pour préparer l'édition de 1962, un successeur à M. Chevallaz; sur la recommandation de son président, son choix s'est porté sur M. Jean Mottaz, licencié ès lettres, alors directeur du Collège et des autres écoles publiques de Nyon. La conférence ne désavoue pas sa commission et confirme à l'unanimité dans ses fonctions le rédacteur désigné. M. Mottaz remercie de la confiance qui lui est ainsi accordée, sachant bien qu'il la doit d'abord à la caution de M. Oguey; conscient de ce qui lui manque pour être un digne successeur de M. Chevallaz, à la compétence et à la gentillesse duquel il rend un hommage mérité, le nouveau rédacteur assure la conférence de son dévouement et de sa bonne volonté, qui lui permettront, espère-t-il, de suppléer à ces lacunes.

Pour l'annuaire de 1962, M. Dottrens cède la plume à M. Jean-Baptiste de Weck, secrétaire général de la Commission nationale de l'Unesco, qui rédigera la chronique de cette institution; M. Georges Flück renonçant à rédiger la chronique de la Suisse alémanique, deux décisions sont prises par la conférence: publier — à charge de réciprocité — le sommaire de Archiv, l'annuaire alémanique de l'enseignement, et, sur la proposition de M. Chavanne appuyé par M. Moine, faire appel, pour rédiger cette chronique, à M. Eugène Egger, directeur du Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation. A l'échelle de la Suisse romande, un fait intéressant s'est produit: les travaux et études qui ont abouti au rapport de la Société pédagogique romande; il est bien que l'Annuaire en rende compte.

Le Village Pestalozzi demande un millier d'exemplaires du tiré à part d'un article que le professeur Panchaud, dans l'édition de 1962, consacre à cette institution, ce qui permettra de couvrir les frais de hors-texte, et le service de la coopération technique une centaine d'exemplaires de la traduction d'un article de M. Keller sur les Etudiants et stagiaires étrangers en Suisse. Le budget prévoit un léger bénéfice; la décision prise naguère de modifier la couverture sera réalisée; un concours sera ouvert entre les élèves graphistes des écoles d'arts appliqués de Genève et de Lausanne; le fonds vaudois des Lettres et des Arts en supportera les frais. Quant à la subvention fédérale, qui n'a pas été augmentée depuis 1937, on en demandera l'augmentation au Département fédéral de

l'intérieur.

Sous la présidence de M. Clottu, conseiller d'Etat neuchâtelois, la commission administrative du Glossaire des patois de la Suisse romande, composée des mêmes magistrats, prend acte du rapport du rédacteur en chef, M. E. Schulé, et approuve les comptes: les comptes ordinaires présentent un solde actif de 4600 fr. et le fonds de réserve ascende à 105 000 fr. Le budget, en revanche, lourdement grevé par l'augmentation équitable des traitements des rédacteurs, prévoit un déficit de 20 000 fr. qui sera prélevé sur l'actif disponible du compte d'exploitation (28 000 fr.). Mais le bureau de la commission doit étudier une augmentation des contributions cantonales et éventuellement fédérale pour équilibrer, dès 1964, (pour 1963, les budgets des cantons sont déjà établis) le compte d'exploitation.

Un point final est donné à la délicate affaire qui a préoccupé la commission administrative ces derniers temps; puis, sur sa demande, M. Godel est remplacé à la présidence de la commission philologique — dont il reste membre — par M. J. Rychner; la commission est complétée par la nomination du professeur G. Redard de l'Université de Berne. M. Clottu rend hommage à la compétence et à l'humanité dont M. Godel a fait preuve pendant une présidence délicate. Au demeurant, il semble que l'organisation administrative et géographique du Glossaire ne puisse être modifiée dans le sens où le souhaitait la conférence; aussi s'en remet-elle à son président, M. Clottu, et au nouveau président de la commission philologique, M. Rychner, du soin de trouver la meilleure solution, compte

tenu de circonstances impératives.

M. Oguey ayant repris la présidence, la conférence, sur son initiative, examine les problèmes posés par le congrès de Bienne de la S.P.R., bien qu'aucun conseiller d'Etat n'ait encore reçu communication officielle des thèses acceptées par le congrès. A l'unanimité, la conférence décide que chacun des chefs de département désignera un de ses proches collaborateurs et que la commission ainsi constituée préparera une séance de travail que les conseillers d'Etat consacreront cet hiver encore à cet objet.

Sont encore abordés, sans que la conférence, toutefois, prenne une décision en forme, le problème de l'aide fédérale aux universités, de la participation des cantons aux frais du groupe «Enseignement et éducation» de l'Exposition Nationale 1964, le problème de la contribution des cantons au Fonds suisse d'études de la SSPES (Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire), qui sera repris lors de la séance de travail de cet hiver, et, enfin, de l'harmonisation, entre les cantons romands, des exigences de la maturité fédérale; le conseiller d'Etat Chavannes y accorde une grande importance, car son département vient de créer un collège du soir où peuvent se préparer les candidats à cette maturité fédérale précisément.

Ayant siégé une heure et demie de plus qu'elle ne l'avait prévu, la conférence peut goûter avec la satisfaction du devoir accompli la chère exquise du repas que lui offre à Couvet le Conseil d'Etat neuchâtelois; la verve et l'esprit s'y déploient, des opinions nuancées ou très fermes,

sur la question du latin, en particulier, s'y affrontent, des décisions lourdes de conséquences s'y amorcent, jusqu'au moment où le président de la commune de Couvet, M. Gaston Delay, fait un exposé sur les constructions scolaires plus ou moins récentes de sa commune et conduit ses hôtes visiter un collège nouveau et une grande salle qui suscite l'admiration et même l'envie; puis c'est à la Côte-aux-Fées que les participants admirent l'effort d'une commune en faveur de ses écoles, avant de reprendre, un peu inquiets de l'heure, la route de Neuchâtel, et de la gare: le train avait quelque retard, de sorte que Genevois, Valaisans et Vaudois, écourtant un peu impoliment courtoisies et remerciements, peuvent encore le prendre en n'oubliant ni les aimables cadeaux qui leur rappelleront cette journée, ni le travail efficace de la matinée, ni le charme et la largesse de l'hospitalité neuchâteloise.

J. Mz.